

Mayotte : un collectif de 100 personnes met à la rue les Comoriens indésirables

écrit par Christine Tasin | 31 mars 2016

Poroani, Mamoudzou (Mayotte)
De notre envoyé spécial

Le jeune homme s'approche discrètement de l'ombre d'un arbre à pains, flanqué d'un camarade. Soumaila explique qu'il est comorien et a 21 ans. « J'ai un titre de séjour », précise-t-il. Élève en terminale ES, il a grandi « ici » et habite avec son beau-frère. « Je ne sais pas où je vais dormir, reprend-il. Ils ont cassé la porte et arraché les fenêtres. Ils ont mis nos affaires dehors et nous ont dit de dégager et de ne plus revenir à l'école. On a eu très peur. »

La scène se passe à Poroani, un village de la côte ouest de Mayotte. Depuis le matin, un « collectif » d'habitants fait ce qu'il a annoncé depuis plusieurs semaines : il chasse des Comoriens jugés indésirables. Une colonne d'une centaine d'hommes et de femmes s'y emploie, sous une pluie battante. L'un transporte une grosse pince-monseigneur pour ouvrir les « bangas », les cabanes aux toits de tôles construites en marge du village.

Assis à la terrasse d'un snack, un notable villageois qui préfère rester anonyme justifie l'opération : « On est pacifiques, on a fait des réunions, on a prévenu ces gens. Dire qu'on les expulse est un peu extrême. On met de l'ordre chez nous. Il y a des comportements qu'on n'accepte plus. Des bagarres, des vols. Ce n'est pas une question de racisme. Il y a trop de clandestins chez nous et ils en font venir d'autres. C'est sans fin. On prend nos responsabilités et le mouvement ne va pas s'arrêter là. » Combien sont visés ? « Je ne sais pas », affirme-t-il.

À vrai dire, personne ne sait vraiment combien d'âmes compte Poroani, pas plus que le reste de Mayotte. Officiellement, le dernier né des départements d'outre-mer regroupe 226 000 habitants, dont 40 % sont des étrangers essentiellement venus des Comores. Il faut y ajouter des dizaines de milliers de clandestins qui s'entassent dans des bidonvilles de plus en plus étendus, attirés par l'espoir d'une vie meilleure et par l'opportunité de voir leurs enfants devenir français.

Vu de métropole, ces 376 km² si-

Lancer une conversation sur la vie quotidienne revient immanquablement à s'entendre raconter des vols, des cambriolages, des agressions, des caillassages...

tués dans l'océan Indien forment une terre pauvre. Vu des rivages de ses « sœurs » comoriennes, Anjouan, Grande Comore et Mohéli, ce bout d'Afrique reste un îlot de prospérité à portée de « kwassa-kwassa », un bateau poussé par deux moteurs. Cette immigration alimente une démographie galopante. En 2016, le cap des 10 000 naissances devrait être passé sur un territoire où les adultes sont désormais mi-

Pas de quartier. Justice populaire. Très intéressant article de [La Croix](#) du 30 mars. Et, une fois n'est pas coutume, un reportage à peu près objectif... Sans doute que le fait que les milices soient constituées de non blancs complique-t-il la tâche des droitdel'hommistes qui sommeillent en tout journaliste...

Quand le ras-le-bol est total, le peuple se prend en mains. Quand le peuple a compris qu'il ne peut compter que sur lui, il se prend en mains. Et il agit.

On ne me fera jamais croire que le peuple de 1789 et de la Commune est moins décidé que les Mahorais à défendre leurs biens et leur île !

Poroani, Mamoudzou (Mayotte)

De notre envoyé spécial

Le jeune homme s'approche discrètement de l'ombre d'un arbre à pains, flanqué d'un camarade. Soumaila explique qu'il est comorien et a 21 ans. « J'ai un titre de séjour », précise-t-il. Élève en terminale ES, il a grandi « ici » et habite avec son beau-frère. « Je ne sais pas où je vais dormir », reprend-il. Ils ont cassé la porte et arraché les fenêtres. Ils ont mis nos affaires dehors et nous ont dit de dégager et de ne plus revenir à l'école. On a eu très peur. »

La scène se passe à Poroani, un village de la côte ouest de Mayotte. Depuis le matin, un « collectif » d'habitants fait ce qu'il a annoncé depuis plusieurs semaines : il chasse des Comoriens jugés indésirables. Une colonne d'une centaine d'hommes et de femmes s'y emploie, sous une pluie battante. L'un transporte une grosse pince-monseigneur pour ouvrir les « bangas », les cabanes aux toits de tôles construites en marge du village.

Assis à la terrasse d'un snack, un notable villageois qui préfère rester anonyme justifie l'opération : « On est pacifiques, on a fait des réunions, on a prévenu ces gens. Dire qu'on les expulse est un peu extrême. On met de l'ordre chez nous. Il y a des comportements qu'on n'accepte plus. Des bagarres, des vols. Ce n'est pas une question de racisme. Il y a trop de clandestins chez nous et ils en font venir d'autres. C'est sans fin. On prend nos responsabilités et le mouvement ne va pas s'arrêter là. » Combien sont visés ? « Je ne sais pas », affirme-t-il.

À vrai dire, personne ne sait vraiment combien d'âmes compte Poroani, pas plus que le reste de Mayotte. Officiellement, le dernier né des départements d'outre-mer regroupe 226 000 habitants, dont 40 % sont des étrangers essentiellement venus des Comores. Il faut y ajouter des dizaines de milliers de clandestins qui s'entassent dans des bidonvilles de plus en plus étendus, attirés par l'espoir d'une vie meilleure et par l'opportunité de voir leurs enfants devenir français.

Vu de métropole, ces 376 km² si-

Lancer une conversation sur la vie quotidienne revient immanquablement à s'entendre raconter des vols, des cambriolages, des agressions, des caillassages...

tués dans l'océan Indien forment une terre pauvre. Vu des rivages de ses « sœurs » comoriennes, Anjouan, Grande Comore et Mohéli, ce bout d'Afrique reste un îlot de prospérité à portée de « kwassa-kwassa », un bateau poussé par deux moteurs. Cette immigration alimente une démographie galopante. En 2016, le cap des 10 000 naissances devrait être passé sur un territoire où les adultes sont désormais mi-

noritaires. Cette configuration fait de Mayotte une « cocotte-minute », avec une densité de population de plus en plus problématique.

Les tensions s'expriment notamment dans les couloirs des établissements scolaires. Ceux-ci comptent plus de 90 000 élèves, un total en constante augmentation. Originaire de Poroani, Polli Andjilane enseigne dans un lycée et est favorable aux « manifestants ». « Il n'y a plus assez de place sur l'île, assène-t-il. Si la France veut qu'on accueille tous les Comoriens, qu'on nous en donne les moyens, qu'on crée assez de places dans les écoles et les hôpitaux. On ne peut pas remplir un verre indéfiniment. »

Installé devant la mosquée, Ousoufki Maoulida acquiesce. Ce Mahorais est un « tout frais » militant du Front national. « L'État français doit nous défendre, insiste-t-il. Avant, avec les vieux Comoriens, il n'y avait pas de problèmes. On les accueillait. Maintenant, ce n'est plus possible. » Beaucoup de mères de famille sont mobilisées pour cette « opération ». « On en a marre, on est

saturés, crie l'une d'entre elles. On nous vole même nos soutiens-gorge! Nos parents se sont battus pour devenir Français. On ne va pas se laisser faire! »

D'autres parlent de leurs récoltes qui disparaissent, de la peur de s'aventurer dans les champs... « Avant, je ne fermais pas la porte de chez moi », assure Polli Andjilane, qui juge les Anjouanais responsables de la montée de la délinquance. En tout cas, en « brousse » comme à Mamoudzou, le chef-lieu, lancer une conversation sur la vie quotidienne revient immanquablement à s'entendre raconter des vols, des cambriolages, des agressions, des caillassages... « Je croyais avoir vu le pire en banlieue, mais non », témoigne Tahamani M'Madi.

Ce cadre d'origine mahoraise a longtemps vécu en région parisienne avant de s'installer à Mayotte en 2013. Lui aussi a créé un « collectif », celui des « citoyens inquiets de Mayotte », et a lancé une pétition qui vient de recueillir 12 000 signatures pour dénoncer notamment une insécurité grandissante et la dégrada-



Dans un bidonville de Mamoudzou. Georges Méryon/Figarophoto.com

tion d'un système scolaire déséquilibré. Mais il se garde bien de mettre sur le dos des Comoriens tous les maux de l'île. « Le problème, c'est la surpopulation et toute cette jeunesse sans perspective », insiste-t-il.

Alors qu'une grève générale est programmée à partir du 30 mars pour demander l'égalité des droits

avec la métropole, Mayotte serait-elle « au bord de la guerre civile », selon la formule utilisée dans *Le Figaro* par l'ancien député UMP Mansour Kamardine ? « La situation n'est pas idyllique, mais c'est un peu exagéré », répond le procureur de la République Joël Garrigue. Lui aussi évite les raccourcis qui font

« Le problème, c'est la surpopulation et toute cette jeunesse sans perspective. »

des Comoriens de parfaits boucs émissaires. « L'immigration clandestine est un problème majeur, mais ce n'est pas si simple », assure le magistrat, dont les statistiques pénales ne montrent pas de surreprésentation des étrangers.

Mais les chiffres prouvent bien une envolée des actes délictueux en 2015 : + 15,82 % pour la délinquance générale, + 16,90 % pour les atteintes aux biens et, surtout, + 45 % pour les atteintes aux personnes. Le représentant du parquet voit dans cette flambée de violence les effets de la « chimique », une drogue de synthèse. « Elle rend très agressif », précise-t-il. Joël Garrigue s'alarme aussi des affrontements entre villages : « Pour un motif futile, on peut se retrouver très vite avec plusieurs

dizaines, voire plusieurs centaines de personnes qui se courent après. »

En février, un jeune homme a été poignardé à mort. À Poroani, les choses n'ont pas dégénéré. Placés en retrait, des gendarmes en manches courtes patrouillaient à titre « préventif » et les « indésirables », prévenus, avaient prudemment quitté leurs maisons. Certaines ont été bâties avec l'accord de Mahorais qui font travailler des clandestins et proposent en location des terrains dont ils ne sont pas propriétaires, en profitant des insuffisances du cadastre.

Mais impossible de s'approcher. Des femmes nous tiennent à l'écart. Être un *mzungu*, un « Blanc », nous vaut le soupçon d'être un militant de la Cimade, association honnie parce qu'elle a pris la défense de Comoriens chassés récemment dans un autre village. De fait, l'organisation d'obédience protestante s'inquiète de ces opérations dont sont aussi victimes des étrangers munis de titre de séjour. « Parce que deux ou trois personnes ont commis des actes délictueux, ils tirent dans le

tas et déplacent le problème vers un autre village », dénonce le représentant de l'association à Mayotte.

Pour ce métropolitain, qui ne veut pas être cité nommément, les expulsions menées par l'État sont aussi une « impasse » : « La plupart des gens reviennent. On ne peut pas arrêter un flux migratoire aussi proche, avec des îles séparées de 70 kilomètres. Aujourd'hui, plus personne ne sait comment s'y prendre. » Aux dernières nouvelles, Soumaila, joint par téléphone, a pu retourner au lycée et s'installer chez un « ami ». Mais pas à Poroani. Les villageois veillent toujours à ce que les Comoriens ne reviennent pas.

Pascal Charrier



sur la-Croix.com

Un entretien avec le préfet de Mayotte, Seymour Morsy, le témoignage d'un enseignant et une chronologie interactive

Vendredi : Des associations au chevet d'une jeunesse en danger.

Mayotte fait partie de l'archipel des Comores. Elle a été rattachée à la France en 1841. En 1974, lors du référendum sur l'autodétermination des Comores, sa population a choisi de rester française, un choix réaffirmé en 1976 par 99 % des habitants. Mayotte est devenue un département français le 31 mars 2011.

Environ 95 % des 84 600 étrangers recensés par l'Insee à Mayotte sont des Comoriens et l'île constitue le département français où la part de la population étrangère est la plus importante (40 %). La plupart des titres de séjour accordés à Mayotte n'est valable que sur ce territoire et ne donne pas accès à la métropole.

Depuis 1995, les Comoriens doivent posséder un visa dit « Balladur » pour entrer à Mayotte, ce qui a contribué à la création de filières d'immigration clandestine et a abouti à de nombreux drames (naufrages d'embarcations de fortune). La moitié des reconduites aux frontières opérées en France le sont à Mayotte (20 000 sur 40 000).

